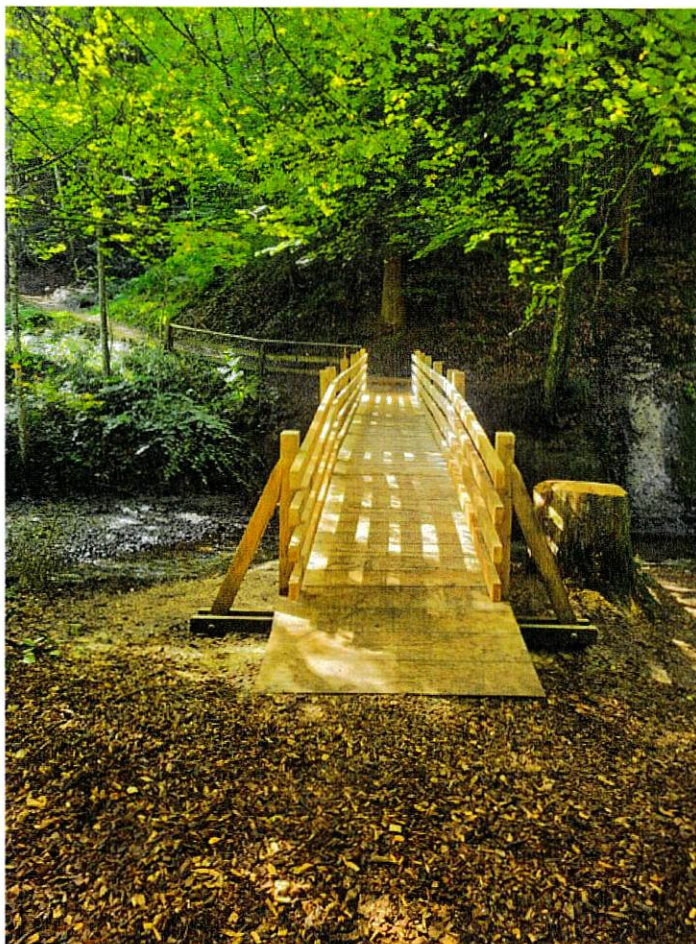




COMMUNE DE MORRENS

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ Année 2025

Présentation au Conseil communal le 22 juin 2026



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2025.

1. Administration générale - Sandra Hulaas, Syndique

1.1. Généralités

Durant l'année 2025, la Municipalité s'est réunie en séances ordinaires à 43 reprises. Ces séances hebdomadaires ont lieu le mardi soir à 17h. La mise en place de l'application e-séance (développée par Artionet Group à Delémont) permettant la gestion des séances et des tâches (consultation, validation et traitement des documents en ligne) a permis d'augmenter l'efficacité des séances et de les raccourcir.

En ce qui concerne la représentation de la commune dans les dicastères qui relèvent directement de la compétence de la Syndique, nous renvoyons à nos lignes dans les précédents rapports qui font également mention des sites internet sur lesquels vous trouverez plus d'informations sur les organisations supra-communales dans lesquelles Madame Sandra Hulaas représente notre commune (Union des communes vaudoises, Lausanne Région, Association de Développement Région Gros-de-Vaud, Schéma Directeur du Nord Lausannois, Confrérie des Syndics du Gros-de-Vaud). En 2025, la Syndique a pris la présidence du Conseil intercommunal de l'ASICE (association scolaire intercommunale de Cugy et environs) et est entrée au comité de l'association régionale pour le développement du Gros-de-Vaud.

1.2. Personnel

Notre personnel communal et nos auxiliaires vous ont été présentés dans le rapport d'activité 2021.

Pendant l'année écoulée, il y a eu trois changements importants :

- ❖ A la suite d'un problème de santé et d'une incapacité de travail de longue durée de notre employé communal, M. Stéphane Périllard, nous avons pris la décision d'engager au premier août 2025 un employé supplémentaire à plein temps au service de la voirie. Notre choix s'est porté sur M. Samuel Morand qui venait de terminer son apprentissage d'agent d'exploitation avec CFC à la commune de Romanel-sur-Lausanne.
- ❖ Nous avons également pris la décision début novembre 2025 de nous séparer de notre Préposée au Contrôle des habitants, Mme Véronique Forest. Le poste a été mis au concours.
- ❖ Notre concierge, Mme Tania Martins Fernandes da Silva, qui s'occupe désormais de l'ensemble de nos bâtiments communaux, a été mise au bénéfice d'un contrat fixe à durée indéterminée. La commune de Morrens n'emploie à l'heure actuelle plus aucun salarié ou auxiliaire payé à l'heure.

Entre le projet de changement de prestataire informatique, le passage à MCH2 (harmonisation des normes comptables au niveau suisse), l'augmentation générale de travail répercutée sur les communes et l'engagement d'un employé supplémentaire à la voirie, le nombre d'heures de travail des salariés/-ées de la commune est en nette augmentation par rapport au budget.

1.3 Changement de prestataire informatique

Le fournisseur de notre solution métier Axians Infoma ayant résilié le contrat d'hébergement pour fin mars 2026, nous nous sommes attelés à la recherche d'un nouveau partenaire pour une solution ERP (gestion intégrée) et l'hébergement de nos applications de gestion communale.

Nous renvoyons aux considérations de notre préavis 02/2025 « Demande de crédit pour la mise en œuvre de nouvelles applications de gestion communale à la suite du changement de prestataire informatique » concernant la démarche, le cahier des charges et le comparatif effectué. A la suite de ce processus, notre choix s'est porté sur l'entreprise Data Consulting de Lausanne et leur produit Urbanus.

Toutes les étapes menant à notre fonctionnement autonome sur la nouvelle solution ont été menées jusqu'à fin septembre 2025 (paramétrage, migration des données, formation, support).

Ce programme donne entière satisfaction aux collaboratrices et les municipaux disposent désormais d'un portail permettant la consultation et le visa des factures ainsi que le suivi des comptes et du budget de leur dicastères respectifs.

Les frais du support informatique ont été plus élevés que prévus dans la mesure où nos deux collaboratrices de l'administration ont été formées et encadrées pour les tâches relevant du Contrôle des habitants à la suite du départ de Mme Véronique Forest. La Syndique tient à souligner la grande motivation et l'investissement de Mmes Valérie Zumbrunnen Villars et Laurence Fontana et la Municipalité les remercie d'avoir accepté une augmentation temporaire de leur taux d'activité pour assumer l'ensemble des tâches liées à notre administration communale.

1.4. Conseil communal

Au cours des 5 séances tenues en 2025, le Conseil communal a traité les préavis municipaux suivants :

- Préavis 01/2025 « Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du Gros-de-Vaud ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité moins 3 abstentions
- Préavis 02/2025 « Demande de crédit pour la mise en œuvre de nouvelles applications de gestion communale à la suite du changement de prestataire informatique ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité

- Préavis 03/2025 « Demande de crédit d'étude pour la construction d'une salle de gymnastique et d'une UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) ».
Résultat d'un vote à main levée : 22 oui, 1 non et 2 abstentions
- Préavis 04/2025 « Comptes 2024 ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité
- Préavis 05/2025 « Demande de crédit complémentaires au budget de fonctionnement 2025 ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité
- Préavis 06/2025 « Demande de crédit pour l'acquisition de la parcelle 542 en zone d'utilité publique de la commune de Morrens ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité moins 1 non
- Préavis 07/2025 « Révision des statuts du Triage Mèbre-Talent ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité
- Préavis 08/2025 « Arrêté d'imposition 2026 ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité
- Préavis 09/2025 « Modification de l'annexe au Règlement communal sur l'épuration des eaux ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité
- Préavis 10/2025 « Budget 2026 ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité moins 1 non
- Préavis 11/2025 « Demande de crédit pour la mise en place d'un collecteur d'eau de pluie au Chemin du Vieux-Moulin ».
Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité

1.5. Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2025, le recensement de la population du village s'établit comme suit :

Population totale

- **Total : 1 144 habitants**

Répartition par sexe

- **Hommes : 572**
- **Femmes : 572**

Répartition par âge

- **Moins de 18 ans : 227**
- **18 à 64 ans : 683**
- **65 ans et plus : 234**

Répartition par nationalité

- **Suisses : 944**
- **Étrangers : 200**

Les mutations suivantes ont été recensées en 2025 :

	2021	2022	2023	2024	2025
Arrivées	97	93	64	72	50
Départs	120	89	101	66	62
Naissances	5	16	9	8	11
Décès	5	7	5	8	3

1.6. Votations et élections

Voir tableau annexé C.

2. Finances - Sandra Hulaas, Syndique

Les comptes de l'année 2025, les commentaires ainsi que le préavis municipal annexés donnent tous les renseignements utiles quant à l'évolution financière de notre commune en 2025.

3. Bâtiments communaux

3.1. Locations (Salle Davel, salle des commissions du Château, couvert de l'Orme) - Emmanuel Lehnherr, Municipal

En 2025, les salles mises à disposition par la commune ont été louées une quarantaine de fois pour des événements (associations, activités privées, sociétés locales).

Par ailleurs, 4 locations hebdomadaires en soirée ont été attribuées de manière permanente à des groupes sportifs et musicaux à la salle Davel.

Dans l'ensemble, ces chiffres témoignent d'une bonne utilisation des infrastructures et de leur importance pour la vie locale.

3.2. Eglise - Lucien Laperrière, Municipal

M. Benoit Semoroz, sacristain et résident de notre commune, avait présenté sa démission pour fin mars 2025, après six années de service. Il continue cependant le travail de gardiennage intérieur du temple. Le Conseil de paroisse a dès lors nommé M. Nathaniel Servant pour lui succéder comme marguillier. Ce dernier reprend en même temps la conciergerie des services funèbres que Mme Gladys George exerçait depuis de nombreuses années. L'entretien extérieur de notre temple continue à être effectué par les employés communaux.

En septembre, il leur a aussi été confié les travaux inhérents au problème se rapportant au réglage du chauffage, réapparu malgré les ajustements apportés en 2024.

En complément et directement lié à ce sujet, de la moisissure a été remarquée gangrénant certaines surfaces boisées de l'orgue et de ses environs proches. Cet imprévu a nécessité les compétences de notre manufacture d'orgues pour y remédier par des travaux importants accompli début décembre pour un montant avoisinant les Fr. 25'000.-. Il est probable qu'il sera nécessaire de revoir toute l'hygrométrie de notre monument historique en 2026.

La convention qui règle les frais de fonctionnement des paroisses catholiques et protestantes, réunissant les villages de Cugy, Bretigny, Froideville et Morrens, devra être revue. Certains points sont à améliorer pour une meilleure répartition des frais liés à des tâches ou nouvelles acquisitions envisagées. Une étude est en cours par les municipaux concernés de ces communes.

La commune boursière pour la législature 2021-2026 était celle de Bretigny. Mme Laurence Fontana, boursière autant à Morrens qu'à Bretigny a néanmoins désiré quitter son travail au deuxième endroit en avril 2025. Pour cette raison elle continue son activité depuis Morrens.

3.3. Château – Emmanuel Lehnherr, Municipal

Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés au château, notamment la rénovation des fenêtres en bois vieillissantes (peinture et réparations). Faute de budget en 2025, ce projet a été reporté à 2026.

La gérance des appartements des 1er et 2e étages du château a été confiée à la Régie Braun dès le 1er mars 2025.

3.4. Dépendance du Château – Emmanuel Lehnherr, Municipal

Toutes les fenêtres de la dépendance du château ont été remplacées par du triple vitrage. Les anciennes fenêtres présentaient de très mauvaises performances, et ces travaux ont permis d'améliorer significativement le confort des utilisateurs tout en modernisant le bâtiment.

3.5. Collège – Emmanuel Lehnherr, Municipal

Le collège de la Marionnaz a accueilli six classes pour la fin de l'année scolaire 2024-2025, puis quatre classes dès la rentrée, les modulaires ayant été démontés durant l'été 2025. À la Marionnaz, une salle est dédiée à la bibliothèque et une autre aux activités créatives textiles.

Les travaux prévus dans le préavis n° 07/2024 ont débuté durant l'été 2025 (<https://www.morrens.ch/wp-content/uploads/2024/09/PM-07-2024-Demande-de-credit-dinvestissement-pour-la-renovation-energetique-du-college-de-la-Marionnaz.pdf>).

Ils comprenaient notamment la rénovation énergétique complète du toit et de la terrasse, la pose de panneaux photovoltaïques ainsi que le remplacement des fenêtres et des portes par du triple vitrage. Les stores ont également été remplacés par des modèles électriques et certaines vannes de chauffage, qui n'étaient pas encore thermostatiques, ont été ajoutées. Pour finir, l'isolation des façades est et ouest a débuté, mais n'a pas pu être achevée avant l'hiver ; les travaux reprendront donc en 2026.

Le confort apporté par ces rénovations a déjà été largement remarqué par les utilisatrices et utilisateurs. De plus, la diminution de la consommation de mazout est significative. Durant les vacances scolaires d'octobre, les luminaires de l'étage et de la cave ont été remplacés par des modèles LED. Ceux du rez-de-chaussée seront remplacés en 2026.

3.6. Couvert de la place de l'Orme - Emmanuel Lehnherr, Municipal

Aucun travaux d'importance n'ont été réalisés, hormis quelques réparations électriques mineures effectuées par l'électricien Enzo Di Stefano. Cet espace est mis à disposition de la société de pétanque pendant la belle saison, ainsi que de l'Amicale des pompiers pour sa réunion annuelle ; il est également mis à disposition de tiers pour des événements privés.

3.7. Ferme communale - Sandra Hulaas, Syndique

La Régie Braun est mandatée pour la gestion de ce bâtiment. Aucun élément particulier n'est à signaler pour l'exercice 2025.

3.8. Salle Davel – Emmanuel Lehnherr, Municipal

À la suite d'un rapport positif d'un bureau d'ingénieurs concernant la structure de la salle Davel, des travaux de rénovation ont été entrepris, en commençant par la buvette. En fin d'année, le faux plafond et les armoires ont été entièrement refaits, et de nouveaux luminaires ont été installés.

Ces travaux devraient se poursuivre en 2026 avec la rénovation complète de la buvette (fenêtres, peinture et porte d'accès à la cuisine), ainsi que la remise à neuf du couloir et de la cage d'escalier (peinture et éclairage).

3.9. Modulaires UAPE – Emmanuel Lehnherr, Municipal

La porte du local de rangement extérieur de l'UAPE (situé dans la salle Davel) a été remplacée, car elle devenait dangereuse et ne se fermait plus correctement.

4. Véhicules communaux - Frédéric Staehli, Municipal

Les diverses tâches confiées à nos employés communaux nécessitent un parc de véhicules polyvalents afin d'assurer l'exécution de leurs missions. Dans ce contexte, nous envisageons de remplacer le Toyota Hilux, qui présente des signes de fatigue mécanique, par l'acquisition d'un nouveau véhicule prévue au cours du printemps 2026.

Parc de véhicules communaux

Toyota Hilux

- Date d'achat : 25 février 2015
- Kilométrage : 72 656 km

Citroën Berlingo

- Date d'achat : 9 décembre 2016
- Kilométrage : 50 400 km

Avant 760i

- Date d'achat : 20 août 2022
- Heures d'utilisation : 950 heures

5. Cimetière - Frédéric Staehli, Municipal

En 2025, nous avons procédé à l'arrachage d'une haie de thuyas, remplacée par une haie vive plus favorable à la biodiversité. Par ailleurs, neuf nouvelles cases ont été ajoutées au columbarium afin de répondre aux besoins. Enfin, la plantation de quatre arbres de grande taille est prévue, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre paysager et environnemental.

6. Police des constructions - Frédéric Gex, Municipal

Durant l'année 2025, 31 dossiers ont été soumis à la Municipalité pour examen, en vue d'une mise à l'enquête publique, d'une autorisation municipale ou d'une dispense d'autorisation, notamment pour l'installation de panneaux solaires et de pompes à chaleur air-eau.

Ces dossiers ont été soit transmis au Service technique intercommunal pour étude et poursuite de la procédure auprès des services de l'État, soit traités directement par la Municipalité.

Statistique des permis et autorisations délivrés

	2021	2022	2023	2024	2025
Permis de construire	14	19	11	6	7
Autorisations municipales	15	7	4	5	10
Installations de panneaux solaires	5	21	17	5	12
Installations de pompes à chaleur air-eau	–	–	–	1	2

7. Domaines - Frédéric Staehli, Municipal

Aucun élément particulier n'est à signaler pour l'année 2025.

8. Parcs et promenades - Frédéric Staehli, Municipal

Un tilleul situé sur la place de l'Orme a dû être abattu à la suite de la tempête Benjamin survenue en octobre 2025, en raison des risques qu'il présentait et de son état sanitaire.

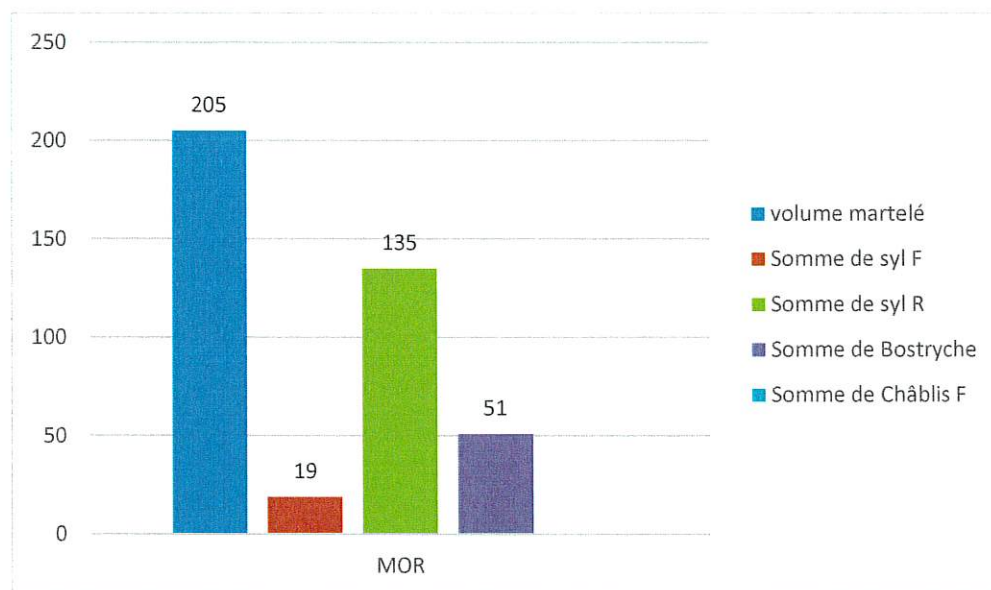
Par ailleurs, une table de pique-nique y a été aménagée afin d'améliorer l'accueil des visiteurs. La place de jeux du collège a également été repeinte, contribuant à son entretien. Enfin, le pont sur le Talent, reliant Bretigny et Morrens, a été remis en état en collaboration avec la commune de Bretigny et la Protection civile du Gros-de-Vaud.

9. Forêts communales - Frédéric Staehli, Municipal

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2025. Ils ne correspondent pas toujours avec ceux de la commune car les travaux sont parfois organisés de manière groupée par le triage Mèbre-Talent, les coupes sont souvent à cheval sur deux années et la vente de certains produits forestiers prend parfois du temps. Il en va de même pour l'encaissement des subventions.

Exploitation des bois

Le martelage a été réalisé en collaboration avec le service forestier l'après-midi du 4 juillet. 50 m³ d'épicéas bostrychés ont été exploités à la fin de l'été.



Assortiments commercialisés de janvier à décembre 2025

Bois de service	117 m³
Bois énergie	65 m³
Total exploitation	182 m³

Vente 2025 : CHF 11'708 (64 CHF/m³ de moyenne)

Le cout d'exploitation au m³ pour l'année 2025 s'élève à 90 CHF/m³. Ce chiffre inclus l'ensembles des travaux forestiers sur le territoire communal et les aides cantonales, à l'exception de l'entretien des chemins.

La coupe martelée durant l'été 2025 sera réalisée durant le 1^{er} trimestre 2026.

Plantations

Il n'y a pas eu de plantation sur la commune durant l'année 2025.

Soins aux jeunes peuplements

0.7 ha de soins à la jeune forêt ont été réalisé et CHF 1242.- versé comme aide par le canton.

Réfection de chemin

La route forestière de la Rochette a été rénovée sur environ 200m.

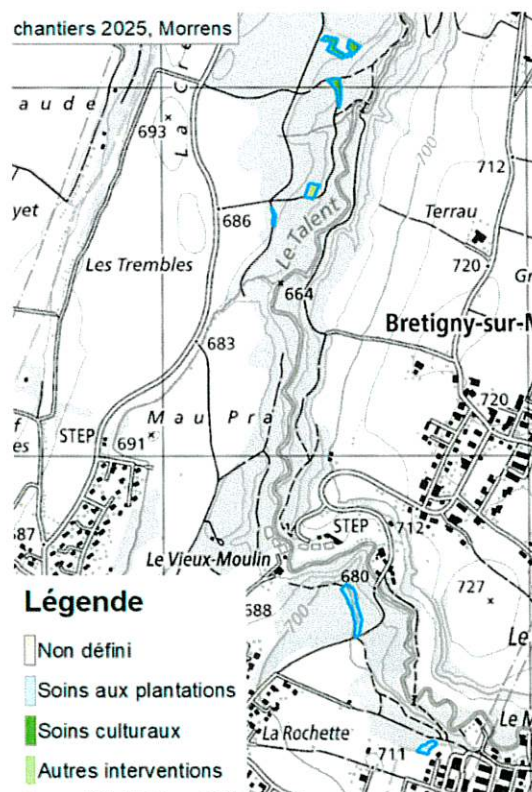
L'entretien courant des chemins à camion est effectué par la voirie (nettoyage des renvois d'eau notamment).

Accueil

Par l'entretien courant des sentiers, les employés de la commune participent parfaitement et favorablement à l'accueil des promeneurs et autres sportifs.

Biodiversité

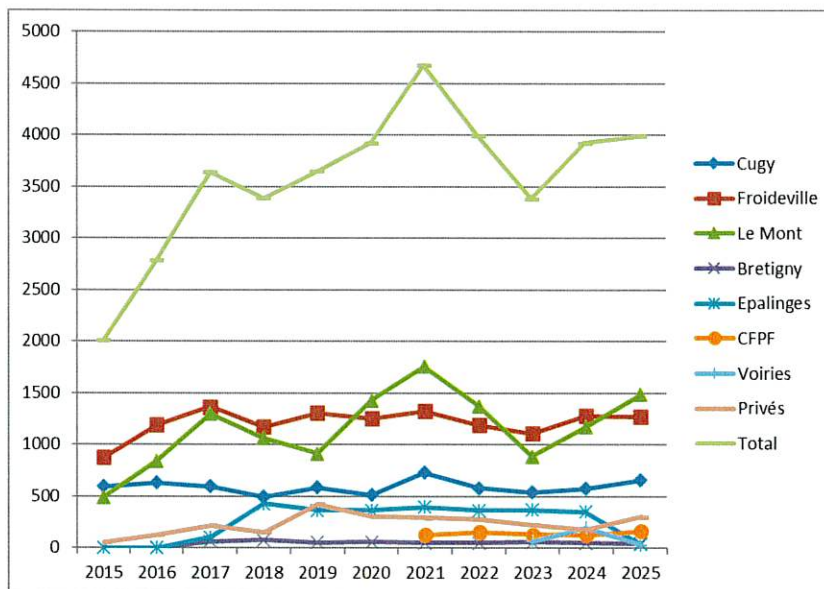
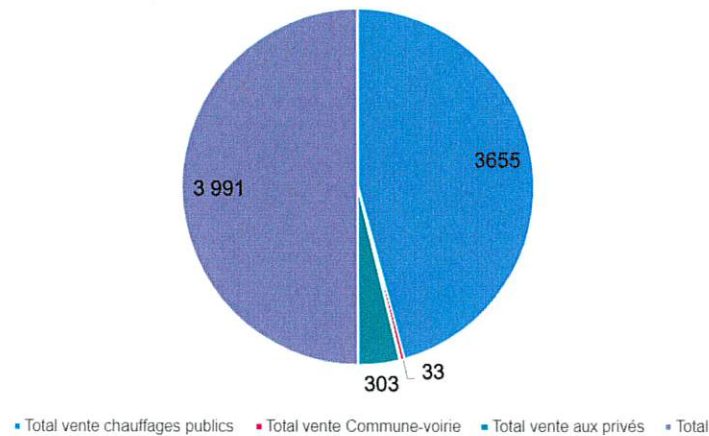
Les zones de tranquillité et les zones humides sur le territoire sont préservées de tous travaux forestiers et remplissent parfaitement leurs rôles de conservation de la nature.



Hangar à plaquette de Bretigny

Pour 2025, 3'991 m³ de plaquettes ont été vendus, soit 1480m³ de bois ronds.

Ventes plaquettes 2025 (m3)



Triage Mèbre-Talent

À la suite de la démission de M. Jean-Philippe Crisinel, M. Matthieu Détraz a été nommé garde forestier de triage et a pris ses fonctions en date du 1 mai. Le triage forestier Mèbre-talent a changé d'arrondissement forestier depuis le 1^{er} juillet 2025, avec M. Gil Loetscher en tant qu'inspecteur.

Communication du triage Mèbre-Talent

<https://www.mebre-talent.ch/>

<https://www.facebook.com/MebreTalent>

<https://www.instagram.com/nosforetsmebretalent/>

<https://www.tiktok.com/@mebretalent>

10. Affaires sociales - Lucien Laperrière, Municipal

En matière d'affaires sociales, la commune de Morrens fait partie des associations suivantes : **ARASPE** Association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens (www.araspe.ch), **APROMAD** Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (www.apromad.ch) ainsi que le **SAF** Service d'aide à la famille (service de transports par des bénévoles pour les communes de Morrens, Bretigny, Cugy, Froideville et Le Mont-sur-Lausanne). Concernant ces trois associations, toutes les informations utiles se trouvent sur site internet sous leur appellation ou sous le nom de la commune.

11. Eclairage public - Frédéric Gex, Municipal

Les candélabres situés au chemin du Bugnon ainsi qu'au chemin de l'Orme ont dû faire l'objet de modifications.

Il apparaît de plus en plus fréquemment que Romande Energie, lors de la modernisation de son réseau ou de travaux de réparation, procède à la mise en souterrain des lignes électriques. Cette évolution nous contraint à adapter les candélabres alimentés jusqu'alors par des lignes aériennes. Il est toutefois regrettable que la commune ne soit pas consultée en amont sur ces projets ni informée des plannings d'intervention, ce qui la place régulièrement devant le fait accompli.

12. Routes et places - Frédéric Gex, Municipal

Le chemin du Laviau a été réaménagé simultanément à la cour du Château afin de faciliter l'accès des piétons entre le quartier des Es Mayes et la route de Cugy, dans la perspective de l'implantation d'un second arrêt des transports publics (TL).

Par ailleurs, divers travaux de remise en état ont été réalisés, notamment sur la route des Biolettes.

13. Transports - Frédéric Gex, Municipal

La ligne TL 54 a été prolongée jusqu'à Epalinges, permettant désormais de relier la gare de Renens à l'EHL ainsi qu'au Biopôle d'Epalinges.

Au vu de la faible utilisation du véhicule Mobility, la décision a été prise de résilier le contrat et de s'en séparer.

En collaboration avec le SDNL, le projet de vélos en libre-service s'est développé sous l'égide de la Ville de Lausanne. Un appel d'offres a été publié afin de sélectionner un prestataire en mesure de répondre aux besoins identifiés.

14. Ecoles, organes exécutifs et législatifs – Emmanuel Lehnherr, Municipal

Toutes les informations relatives au fonctionnement de l'école sont disponibles dans le rapport de gestion de l'ASICE, accessible à l'adresse suivante :

<https://www.asice.ch/structures/ci/preavis>.

La phase d'étude pour la construction d'une salle de gymnastique VD3 et d'une UAPE de 48 places, prévue dans le préavis n° 03/2025 (<https://www.morrens.ch/wp-content/uploads/2025/03/Preavis-03.pdf>) a débuté durant en printemps 2025 et s'est conclue par la publication d'un appel d'offres à des entreprises totales pour sa réalisation. Les retours sont attendus au début de l'année 2026. Des retours sont attendus pour le début de l'année 2026.

Parallèlement, le dossier de mise à l'enquête a été préparé et sera également publié au début de l'année 2026.

15. Urbanisme – Sandra Hulaas, Syndique

15.1. Plan d'affectation communal (Pacom)

Nous avons finalisé le nouveau plan de zones et le nouveau règlement général sur l'aménagement du territoire et des constructions. Ces documents sont passés par l'étape de l'examen préalable auprès du Canton et nous nous sommes rendus avec M. Frédéric Gex à DGTL (Direction générale du territoire et du logement) au mois de mars 2025 pour une discussion au sujet des exigences du Canton.

Nous avons réussi à maintenir les droits à bâtir d'un certain nombre de parcelles dans le quartier de Pré-Lébaz notamment, dont les jardins devaient passer en zone de verdure. Par contre, les parcelles ou portions de parcelles se trouvant préalablement en zone intermédiaire ne relèvent pas de la compétence communale et étaient déjà destinées à devenir des zones agricoles ou de verdure sur décision du Canton.

Le plan d'affectation a ainsi pu être mis à l'enquête du 22.11.2025 au 21.12.2025.

15.2. Développement de la parcelle communale 1070 et rachat de la parcelle 542 (préavis 06/2025).

Dans le cadre de la révision de notre plan d'affectation communal, il était aussi nécessaire que la commune justifie d'un besoin concret, respectivement de la nécessité de développer les parcelles non bâties en zone d'utilité publique, faute de quoi celles-ci passeraient en zone agricole. Le préavis municipal 06/2025 contient les détails des réflexions et démarches menées par la Municipalité jusqu'à l'été 2025 en vue du développement de la parcelle communale pour y implanter un EMS de 60 lits (établissement médico-social), un CAT (centre d'accueil temporaire) de 15 places, des cabinets médicaux, des places de parc et des logements protégés.

Nous avons eu plusieurs rencontres dans le courant de l'automne avec des représentants de la Direction cantonale de la cohésion sociale et de la fondation « Nos Pénates » qui souhaite agrandir et moderniser son EMS actuellement situé à Pully dans le cadre du programme PIMEMS (programme d'investissement et de modernisation des EMS et EPSM subventionné par le Canton).

Un architecte mandaté et payé par la fondation « Nos Pénates » a par la suite développé un avant-projet d'implantation des locaux prévus sur une portion des parcelles 1070 et 542 occupant une surface de 6700 m². La Fondation « Nos Pénates » a dû renoncer aux logements protégés non conventionnés prévus, car la DGTL (Direction générale du logement et du territoire) nous a communiqué qu'ils n'étaient pas autorisés en zone d'utilité publique.

En fin d'année, nous avons mis en œuvre une estimation foncière des parcelles concernées auprès du bureau Vago Mattenberger, experts immobiliers à Lausanne, ainsi qu'un avant-projet de contrat de DDP (droit distinct et permanent de superficie) auprès du notaire Laurent Delisle à Lutry.

16. Service Défense Incendie et Secours (SDIS Haut-Talent) - Lucien Laperrière, Municipal

16.1. Structures

Les communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Montheron (Lausanne) et Morrens font partie de cette association intercommunale.

Le SDIS est composé de la structure suivante :

- Etat-major régional, 7 membres, dirigé par le Major Julian Stewart
- Conseil intercommunal formé de membres désignés par commune (2 délégués, 2 suppléants)
- Comité directeur (CODIR), 5 membres
- Commission de gestion et finances, 5 membres

16.2. Effectif du SDIS Haut-Talent

Le SDIS du Haut-Talent reste stable et compte dans ses rangs près de 45 sapeurs-pompiers. Lors du recrutement cantonal de novembre, quatre candidats se sont présentés qui ont tous été retenus et commenceront leur instruction en 2026.

16.3. Interventions effectuées

Il y a eu 35 interventions du SDIS en 2025 (55 en 2024) dont 12 en novembre qui ont été effectuées de manière autonome ou en collaboration avec le SDIS Lausanne-Epalinges ou celui du Gros-de-Vaud. Cette diminution n'est pas mesurable, chaque année pouvant amener des chiffres très différents.

Notre village a connu cinq inondations survenues entre septembre et novembre dans deux villas, deux caves et une ferme. Cette dernière a nécessité le déclenchement du Poste de commandement avancé et le déplacement de 5 sapeurs pour 8 heures d'engagement.

La répartition des engagements par type d'intervention se présente comme suit :

- **Éléments naturels** : 34 %
- **Technique** : 26 %
- **Assistance** : 14 %
- **Feu** : 11 %
- **Pollution** : 9 %
- **Divers** : 6 %

16.4. Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Suite à la création d'une telle section en 2021, les exercices de cette unité d'une quinzaine de juvéniles, âgés de 8 à 15 ans, ont lieu régulièrement une fois par mois les samedis matin, hormis en juillet. Leur encadrement est garanti par deux moniteurs et cinq assistants.

16.5. Journée portes ouvertes à la Rama de Montheron

Le samedi 27 septembre le SDIS Haut-Talent s'est présenté au public pour fêter les dix ans de sa création en 2014. Cette manifestation a dû être reportée d'une année en raison des problèmes de stationnement rencontrés par le Centre de formation de la Rama avec des Gitans durant l'été et l'automne 2024.

Les invités ont pu apprécier le savoir-faire de la troupe lors des différentes démonstrations au programme ainsi que la présentation en continu des véhicules à disposition du SDIS. L'implication dans certains exercices des jeunes sapeurs-pompiers a eu beaucoup de succès. Cette journée a été une grande réussite avec une estimation de 350 à 400 visiteurs.

16.6. Sapeurs-pompiers promus ou honorés

Sur près de vingt-cinq personnes citées, notons notre membre du Conseil communal Olivier George qui a obtenu le grade de Premier-lieutenant pour ses services rendus comme responsable de la logistique.

L'ancienneté de certains sapeurs-pompiers a également été mise en avant. C'est ainsi que la lieutenant Martine Clerc a été honorée pour avoir déjà œuvré 25 ans au SDIS. Rappelons que dans sa vie professionnelle Mme Clerc est responsable du fonctionnement sur place de la déchetterie de Cugy.

16.7. Rapport d'activités 2025

Le fascicule du SDIS Haut-Talent est à disposition des conseillers communaux sous l'adresse internet <https://sdis-talent.ch>.

17. Protection civile - Lucien Laperrière, Municipal

17.1. Structures

Morrens est rattaché à l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) du Gros-de-Vaud dont les locaux sont situés à Echallens. Ce bataillon est articulé en un Etat-Major professionnel et deux compagnies comprenant un total de 191 astreints. Son commandant est le Lt-col Sébastien Rüegg.

17.2. Diminution des effectifs / Projet cantonal TETRIS abandonné

L'année 2025 a vu les effectifs sous tension avec une diminutions de 64 personnes sur les 255 enregistrées l'année d'avant. Une stabilisation est cependant en vue. Ces chiffres sont conformes à la poursuite de l'application de la nouvelle Loi fédérale sur la Protection civile (LPPCi) qui enregistre une baisse importante de ses effectifs dans tout le pays.

En résumé pour le canton de Vaud, il faut envisager un contingent réglementaire réel de l'ordre de 2'000 à 2'500 astreints à l'horizon 2030. Le modèle d'organisation actuel comporte près de 6'500 hommes, répartis dans 10 organisations régionales. Il en a résulté une réflexion de fond de la Protection civile afin de trouver une solution pérenne sous la réforme dénommée TETRIS. Cette transformation n'a cependant pas convaincu les organisations régionales qui ont élaboré une variante proposant un consensus nommé « Synergies renforcées ». Ce projet consistait à conserver l'autonomie communale actuelle tout en garantissant l'aspect opérationnel avec la mise en place des bataillons renforcés.

Les dix CODIR de l'ORPC Vaud ainsi que de nombreuses communes, dont Morrens, ont dès lors rédigé en 2024 une lettre au Conseil d'Etat afin de formuler les inquiétudes liées à cette réforme. Début octobre 2025, lors de l'assemblée générale de l'ORPC Gros-de-Vaud à Echallens, M. le Conseiller d'Etat Venizelos a indiqué dans son allocution que le gouvernement renonçait au projet TETRIS et allait préparer de nouvelles résolutions prenant mieux en compte les problèmes relevés par les CODIR.

17.3. Services effectués

Malgré cette nouvelle baisse des effectifs, l'entier des missions ont été accomplies en 2025. L'accent a été mis comme l'an passé sur la formation et l'amélioration des capacités opérationnelles avec notamment l'intégration des nouvelles recrues et le renforcement des compétences des cadres.

La Protection civile du Gros-de-Vaud est intervenue à plusieurs reprises en appui à des manifestations ouvertes à la population. Le travail consistait à assurer le montage et le démontage des infrastructures, la sécurisation de parcours, la gestion du trafic et l'accompagnement des participants.

Dans le cadre du cours de répétition des deux compagnies, les astreints ont conçu et réalisé pour quelques communes des bancs, procédé au démontage de barrières et de socles ainsi que mené un chantier complet comprenant la réfection d'une piste finlandaise, mobilisant des compétences techniques et logistiques. Ces réalisations ont permis aux pionniers et aux cadres de conjuguer instruction, encadrement et mise en pratique opérationnelle au bénéfice direct des communes.

En août, Morrens et Bretigny ont demandé l'intervention de la PCi pendant une semaine pour la remise en état de la passerelle forestière traversant le Talent près du stand de tir de Cugy. Nos employés communaux ont également pris part à ces travaux.

17.4. Rapport d'activités 2025

Le fascicule de la Protection civile du Gros-de-Vaud est à disposition des conseillers communaux sous l'adresse internet www.pci-gvd.ch

18. Police - Lucien Laperrière, Municipal

18.1. Interventions de la Gendarmerie à Morrens

En 2025, la Gendarmerie a effectué 85 interventions sur le territoire communal (soit 5 de moins qu'en 2024). Parmi celles-ci, moins d'une cinquantaine concernent les cas suivants :

- **5** accidents de circulation avec fuite
- **3** accidents de circulation avec dégâts matériels
- **10** interventions liées à des animaux
- **5** cas de cybercriminalité
- **4** dommages à la propriété
- **5** interventions impliquant des individus perturbés
- **8** litiges
- **4** troubles de la tranquillité / nuisances
- **4** vols

Pour des raisons de sécurité des données, les forces de l'ordre ne sont pas autorisées à ajouter de détails aux informations mentionnées ci-dessus.

18.2. Poste mobile Gendarmerie

Mise en place en 2017, cette initiative consiste en un poste mobile composé de deux agents, qui se déplacent avec leur minibus pendant quelques heures au centre des petites localités, dans le but de renforcer la présence policière et d'améliorer la sécurité publique sur place. Ces policiers, à l'écoute des préoccupations des habitants, peuvent enregistrer des plaintes et effectuer des patrouilles à pied ou à vélo.

En 2025, Morrens a accueilli le poste mobile à quatre reprises entre mars et novembre, sans qu'aucun fait particulier ne soit à signaler.

18.3. Contrôle du stationnement

En 2018, afin de mieux gérer le problème du stationnement dans notre commune, un budget de 9'000 CHF avait été alloué à cet effet. Il est important de préciser que ce montant n'était pas destiné à être couvert par les amendes générées. L'objectif principal était d'assurer un minimum d'ordre dans ce domaine et de soulager le municipal d'une tâche peu compatible avec ses autres fonctions.

Après un accord conclu avec la Municipalité de Cugy durant la même année, un assistant de sécurité publique (ASP) est désormais chargé de cette tâche. En 2025, son travail a rapporté à la commune un total de 2'580.-. La majorité des infractions concerne toujours l'oubli de placer le disque (art. 202.1).

18.4. Commission de police

Hormis l'envoi de plusieurs ordonnances pénales dues à des infractions de stationnement, il n'a pas été nécessaire de convoquer des prévenus pour leur audition.

19. Déchets ménagers et déchetterie - Lucien Laperrière, Municipal

19.1. Collecte en porte à porte des ordures ménagères

En septembre 2019, Henry Transports SA, de Vufflens-la-Ville, a repris ces deux ramassages sous l'enseigne de la firme Delacuisine Service Voirie SA à Cheseaux-sur-Lausanne. Début 2023, ces deux sociétés ont été entièrement associées sous le sigle « Henry & Delacuisine Service Voirie SA » avec siège à Crissier et adresse à Vufflens-la-Ville.

Les volumes sont d'env. 120 t d'ordures ménagères par année (sacs poubelle au porte à porte). La collecte des sacs s'effectue le mercredi entre 9h et 13h env. Les services de Delacuisine SA nous donnent entière satisfaction.

19.2. Déchetterie de Cugy

Depuis le début de l'année 2021, nos habitants se rendent à la déchetterie de Cugy pour y déposer leurs déchets encombrants et autres, en présentant une carte d'accès à la barrière d'entrée du site. Les utilisateurs morrennais expriment une entière satisfaction concernant les espaces dédiés à la récupération des divers déchets ainsi que les services offerts par son personnel. Ce dernier a dû constater une indiscipline grandissante des usagers dans leur tri des déchets à déposer dans les bennes mise à disposition. Une augmentation d'effectifs à ce site est dès lors envisagée.

En 2025, les coûts facturés par Cugy pour notre participation à la déchetterie de Pra-Faucon s'élèvent à Frs. 93'500.-. Tous les renseignements sur le fonctionnement de ce central sont à disposition sur le site internet de notre commune ou au greffe concernant : Les heures d'ouverture, les différentes procédures à suivre pour l'évacuation de volumes inhabituels, des encombrants et déchets végétaux amenés par les particuliers, concierges, paysagistes, entreprises et personnes à mobilité réduite.

20. Distribution d'eau potable, évacuation et traitement des eaux

20.1. Distribution d'eau potable – Frédéric Gex, Municipal

La signature de la convention entre Lausanne et Morrens a eu lieu pour la reprise de notre réseau au 1^{er} janvier 2026.

20.2. Collecteurs eaux claires (EC) et eaux usées (EU) – Frédéric Staehli, Municipal

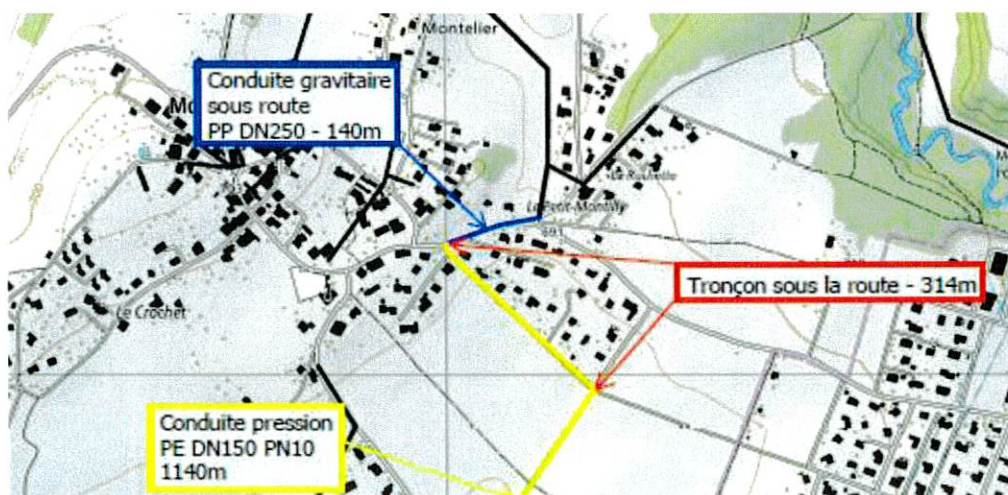
À la suite de fortes précipitations, un collecteur situé en plein champ sur la parcelle 1520, entre Morrens et Étagnières, s'est obstrué, entraînant un mauvais écoulement des eaux. Une intervention de curage a été nécessaire afin de rétablir le bon fonctionnement du drainage. Ces travaux ont permis de remettre l'installation en état et de limiter les risques de nouveaux engorgements.

20.3. Epuration : STEP Mèbre, STEP Talent et Régionalisation – Frédéric Staehli, Municipal

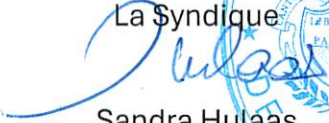
À la suite de l'arrêt de travail prolongé de notre employé communal, Monsieur Stéphane Périllard, la Municipalité a décidé de déléguer la gestion de nos deux STEP à l'entreprise Wamax Roshard.

Durant l'année 2025, l'usure avancée des installations des STEP a engendré de nombreuses interventions de réparation.

Dans le cadre des travaux anticipés menés par l'Association STEP Echallens Talent, une conduite d'eaux usées a été posée simultanément à la mise en souterrain de l'éclairage public, en coordination avec Romande Energie, sur le chemin du Bugnon.



Adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
La Syndique La Secrétaire

Sandra Hulaas Valérie Zumbrunnen Villars



C.C. du 22 juin 2026
Morrens, le 29 avril 2026

VOTATIONS ET ELECTIONS 2025

Dates	Objets	Electeurs		Participation en %	OUI NON	
		inscrits				
09.02.2025	Initiative pour la responsabilité environnementale	762		46.46%	128	214
28.09.2025	Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires	766		56.40%	158	267
28.09.2025	Loi sur l'e-ID	766		56.92%	254	172
28.09.2025	Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet	766		54.83%		
28.09.2025	Quorum	766		54.18%	189	183
28.09.2025	Droits politique des étrangères et étrangers	766		54.96%	163	246
30.11.2025	Pour que les Vaudoises de l'étranger puissent élire les conseiller, ères aux Etats	761		48.23%	213	148
30.11.2025	Droits politiques des personnes sous curatelles de portée générale pour l'incap. de discernement	761		48.23%	69	291
30.11.2025	Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »	761		48.23%	118	244
30.11.2025	Initiative service citoyen	761		48.36%	48	317
30.11.2025	Initiative pour l'avenir	761		48.36%	76	289